
APPEL D'ABIDJAN

Pour un investissement accru dans les femmes, les jeunes, la paix, la sécurité et la résilience économique en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Nous, participantes et participants à la Semaine régionale de haut niveau sur les Femmes, les Jeunes, la Paix, la Sécurité et la Résilience économique en Afrique de l'Ouest et au Sahel, réunis à Abidjan, République de Côte d'Ivoire, du 28 septembre au 3 octobre 2026,

Réaffirmant notre attachement aux résolutions 1325 (2000) et suivantes sur les Femmes, la Paix et la Sécurité (FPS), ainsi qu'aux résolutions 2250 (2015), 2419 (2018), 2535 (2020) et 2807 (2025) sur les Jeunes, la Paix et la Sécurité (JPS) ;

Préoccupés par la persistance des conflits, de l'extrémisme violent, des déplacements forcés, des inégalités de genre, du chômage des jeunes, des effets des changements climatiques, les crimes transfrontaliers y compris les vulnérabilités liées à la drogue, les problématiques liées à la résilience numérique, les migrations et des fragilités socioéconomiques qui continuent de compromettre la paix, la sécurité et le développement durable dans notre région ;

Reconnaissant que les femmes et les jeunes demeurent insuffisamment représentés dans les processus décisionnels, alors même qu'ils constituent des acteurs essentiels de la prévention des conflits, de la cohésion sociale, de la médiation, de l'innovation et de la transformation économique ;

Conscients que le sous-financement des agendas FPS et JPS, le faible accès à l'emploi décent, l'inadéquation entre les systèmes de formation et les besoins du marché du travail, ainsi que l'accès limité aux ressources productives et aux financements constituent des obstacles majeurs à la résilience économique et à la stabilité régionale ;

Convaincus que l'investissement dans les femmes et les jeunes constitue l'un des moyens les plus efficaces de prévenir les conflits, de renforcer la résilience des communautés et de bâtir une paix durable ;

Nous lançons l'Appel d'Abidjan et appelons :

I. Les États membres à :

Le Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel (GTFJPS-AOS) est une plateforme multi-acteurs dont la mission principale est de promouvoir, suivre, évaluer et veiller à la mise en oeuvre effective des résolutions 1325 (2000), 2250 (2015) et suivantes du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives aux Femmes, aux Jeunes, à la Paix et à la Sécurité. Le Groupe de Travail est coordonné par l'UNOWAS et ONU Femmes. Son siège est situé à l'UNOWAS, à Dakar, au Sénégal. Il est représenté dans 17 pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad et le Togo, ainsi qu'au sein de la diaspora en France.

1. Accroître les investissements publics et privés en faveur de l'autonomisation économique des femmes et de l'emploi décent des jeunes, notamment dans les zones fragiles, rurales, frontalières et affectées par les conflits, en faisant de la résilience économique une priorité des politiques de paix et de développement.
2. Renforcer et appuyer les systèmes d'enseignement, de formation technique et professionnelle, d'apprentissage et d'orientation afin de réduire les inadéquations entre les compétences disponibles et les besoins du marché du travail, en particulier dans les secteurs porteurs tels que l'économie numérique, l'économie verte, l'agriculture durable et l'innovation.
3. Garantir la participation effective, significative et inclusive des femmes et des jeunes dans les institutions publiques, les processus décisionnels, les mécanismes de prévention des conflits, de médiation, de dialogue et de consolidation de la paix, ainsi que dans les mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des agendas FPS et JPS.

II. Les organisations régionales et internationales à :

1. Renforcer l'intégration des agendas FPS et JPS dans les politiques, stratégies et mécanismes régionaux de paix, de sécurité, de gouvernance et de développement.
2. Mettre en place ou renforcer des mécanismes régionaux de suivi, d'apprentissage, de partage de données et de redevabilité afin de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des agendas FPS et JPS.
3. Renforcer la production, l'analyse et l'utilisation de données désagrégées par sexe, âge et localisation géographique afin d'éclairer les politiques publiques, mesurer les résultats et améliorer le suivi des engagements.
4. Développer des initiatives régionales favorisant la mobilité des compétences, l'entrepreneuriat, l'innovation, l'employabilité et la résilience économique des femmes et des jeunes.

III. Les partenaires techniques et financiers à :

1. Accroître significativement le financement des agendas FPS et JPS et garantir un accès plus direct, flexible et durable aux ressources pour les organisations locales de femmes et de jeunes.

2. Investir davantage dans les programmes de formation professionnelle, d'apprentissage, de mentorat, de développement des compétences numériques et d'entrepreneuriat adaptés aux besoins réels des marchés du travail.
3. Soutenir des mécanismes innovants de financement de la paix, de la résilience économique, de l'innovation sociale et des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes.

IV. Le secteur privé et les institutions financières à :

1. Faciliter l'accès des femmes et des jeunes au crédit, aux services financiers, aux marchés, aux chaînes de valeur et aux opportunités d'investissement.
2. Développer des partenariats structurés avec les universités, centres de formation et institutions publiques afin de réduire les écarts entre les compétences disponibles et les besoins du marché de l'emploi.
3. Créer davantage d'opportunités de stages, d'apprentissage, d'emplois décents, de mentorat et d'accompagnement entrepreneurial, avec une attention particulière aux jeunes femmes, aux personnes déplacées, aux jeunes vivant dans les zones fragiles, aux personnes vivants avec un handicap et aux populations les plus vulnérables.

V. Les organisations de femmes, de jeunes et la société civile à :

1. Renforcer les coalitions, les plateformes de dialogue intergénérationnel et les mécanismes de collaboration et de coopération entre les agendas FPS et JPS.
2. Promouvoir le suivi citoyen des engagements pris par les différents acteurs et contribuer au renforcement de la transparence et de la redevabilité.
3. Développer, documenter et mettre à l'échelle des initiatives innovantes de paix, d'inclusion, d'entrepreneuriat, de cohésion sociale et de résilience économique.

Engagement collectif

Nous nous engageons à :

- Renforcer les synergies entre les agendas Femmes, Paix et Sécurité et Jeunes, Paix et Sécurité ;

- Promouvoir un leadership transformationnel des femmes et des jeunes à tous les niveaux ;
- Investir dans l'emploi, l'éducation, la formation professionnelle, l'innovation et l'entrepreneuriat comme fondements de la paix durable ;
- Développer des partenariats stratégiques entre gouvernements, organisations régionales, Nations Unies, institutions financières, secteur privé et société civile ;
- Renforcer la coordination, la redevabilité et le suivi des engagements aux niveaux national, régional et international ;
- Promouvoir une approche inclusive accordant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux communautés les plus touchés par les conflits, les déplacements forcés et les crises multidimensionnelles ;
- Assurer un suivi régulier des progrès accomplis et des engagements pris.

Appel final

Nous appelons à l'élaboration d'un Pacte régional pour l'emploi, les compétences, l'entrepreneuriat et la résilience économique des femmes et des jeunes en Afrique de l'Ouest et au Sahel, afin de faire de l'accès à l'emploi décent, à la formation professionnelle de qualité, à l'innovation et au financement des piliers centraux de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix et du développement durable.

Nous appelons également les États, les organisations régionales, les partenaires techniques et financiers, les institutions financières internationales, le secteur privé et la société civile à unir leurs efforts pour combler les déficits de financement, de participation, de compétences et d'opportunités économiques qui freinent la pleine mise en œuvre des agendas Femmes, Paix et Sécurité et Jeunes, Paix et Sécurité.

Nous appelons enfin à une mobilisation régionale renouvelée pour faire de l'investissement dans les femmes et les jeunes un investissement effectif et stratégique dans la paix, la sécurité, la cohésion sociale, la résilience économique et la prospérité partagée.

Parce qu'investir dans les femmes et les jeunes, c'est investir dans la paix, la sécurité, la résilience, la recherche, la documentation et l'avenir de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Adopté à Abidjan, République de Côte d'Ivoire, le 29 septembre 2026.

Les participant(e)s.